



**Quand le journaliste devient politicien : de la transmission  
d'information aux arcanes du pouvoir**

Essai présenté par

Anne-Marie Pilote  
Boursière-stagiaire

Assemblée nationale du Québec  
Mai 2015

## Résumé

Les journalistes québécois qui décident de quitter leur métier pour l'arène politique sont légion depuis les dernières années. Pierre Duchesne, Gérard Deltell et Christine St-Pierre ne sont que quelques exemples. Pour quelles raisons ont-ils décidé de faire le pas ? Leur notoriété les a-t-elle aidés ? En quoi leur métier sert-il celui de parlementaire ?

Les recherches s'étant intéressées au passage professionnel des journalistes en politique étant peu nombreuses, notre projet a consisté à analyser ce qui pousse les journalistes à faire le saut dans ce milieu et en quoi les compétences développées au cours d'une carrière journalistique préparent-elles au métier de politicien.

Sept entretiens individuels semi-dirigés ont été menés, soit avec l'ensemble des anciens journalistes élus à la 41<sup>e</sup> législature du Québec au moment de constituer notre corpus. Il s'agit des députés Bernard Drainville, Gérard Deltell, Jean-François Lisée, François Paradis, Nathalie Roy, Christine St-Pierre et Dominique Vien. Les résultats de notre recherche révèlent que ces départs pour l'arène politique sont principalement dus à un attrait pour le changement et les défis, de même qu'au désir d'évoluer dans les coulisses du pouvoir. Les parlementaires interrogés admettent également que leur connaissance du fonctionnement des médias, leur capacité rédactionnelle ainsi que leurs aptitudes à investiguer, vulgariser des dossiers complexes et à contrôler le discours politique leur procurent des avantages indéniables face aux autres élus.

## Remerciements

Il est toujours délicat pour un journaliste de faire le saut en politique active. Il est d'autant plus délicat d'accepter de témoigner de ce « passage » vers le monde politique parce que la décision de quitter le journalisme pour se mettre au service de la société et des citoyens ne se fait pas toujours sans heurts.

Je remercie donc Bernard Drainville, Gérard Deltell, Jean-François Lisée, François Paradis, Nathalie Roy, Christine St-Pierre et Dominique Vien pour leur franchise, leur désir bien senti de se livrer à moi durant les entrevues, leur esprit critique et leur audace. J'ai beaucoup appris à votre contact. Je retiens notamment de vous qu'en journalisme comme en politique, le nerf de la guerre, c'est la communication !

Ma reconnaissance va aussi à Christian Blais qui m'a soutenue de A à Z dans la réalisation de cet essai, de la préparation du schéma d'entretien semi-dirigé à la présentation de mes résultats au congrès de l'Association francophone pour le savoir. Christian, tu es une bougie d'allumage pour les jeunes qui s'intéressent à la recherche et au parlementarisme !

Comment ne pas souligner l'aide précieuse de Marc Audet, mon bibliothécaire attitré. Merci Marc pour ton écoute, tes suggestions et ta redoutable efficacité en recherche documentaire.

Je salue également l'intérêt débordant envers mon projet de l'historien Jocelyn Saint-Pierre qui s'est intéressé de près durant sa carrière aux va-et-vient des journalistes entre le monde de la presse et celui de la politique.

Un merci du fond du cœur à Claire Dumais-Faber dont les encouragements ont été déterminants. Ta générosité de même que tes élans d'enthousiasme à l'égard de mes idées et mes projets m'ont insufflé un leadership, une énergie et surtout, une confiance inébranlable durant ces dix mois passés entre les murs de l'Assemblée nationale du Québec. Je te l'ai déjà dit à maintes reprises Claire, mais je me répète : ce fut l'une des plus belles expériences de ma vie ! Merci d'avoir cru en moi dès le début de cette fabuleuse aventure.

Et enfin, merci à la famille, la petite comme la grande. Qui est toujours là. Derrière moi. Peu importe la distance. Telle une force invisible.

## Table des matières

Résumé .....	ii
Remerciements .....	iii
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Démarche méthodologique</b> .....	<b>3</b>
Déroulement des entretiens semi-dirigés .....	3
<b>Partie 1 : Quitter le journalisme</b> .....	<b>5</b>
Un choix difficile, mais réfléchi .....	5
La prime à l'urne .....	8
L'attrait du pouvoir .....	9
Une vision noble du métier de politicien .....	10
Déconcertés par les codes du milieu .....	11
Qui contrôle l'opinion publique ? .....	13
Conserver ses réflexes journalistiques .....	14
Un regard changeant sur le métier de journaliste .....	16
<b>Partie 2: Avantages et inconvénients d'un bagage journalistique en politique</b> .....	<b>18</b>
Comprendre la joute médiatique .....	18
Miser sur l'élocution, l'écoute et l'esprit critique .....	20
Savoir réagir à chaud .....	21
La politique, un sport d'équipe .....	21
Attention au surmenage .....	22
<b>Partie 3 : Les risques de l'engagement</b> .....	<b>24</b>
Attaques contre l'intégrité professionnelle .....	24
Commotion dans le milieu journalistique .....	25
Faire ses preuves .....	26
Restaurer la confiance dans le journalisme .....	27
Pas de retour possible .....	28
L'après-politique : un futur Club des ex ? .....	30
<b>Conclusion</b> .....	<b>32</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>36</b>
<b>Annexe I - Notices biographiques des députés interrogés</b> .....	<b>38</b>
<b>Annexe II - Schéma d'entretien semi-dirigé</b> .....	<b>40</b>

# QUAND LE JOURNALISTE DEVIENT POLITICIEN : DE LA TRANSMISSION D'INFORMATION AUX ARCANES DU POUVOIR

## Introduction

Médias et Parlement sont deux institutions étroitement liées. Selon Saint-Pierre (2011) et Charron (2004), elles sont même indispensables l'une à l'autre. Sans une presse indépendante, la démocratie parlementaire québécoise n'existerait pas, et à l'inverse, l'absence d'une couverture médiatique à l'Assemblée nationale mettrait en péril la qualité démocratique de la vie parlementaire (Brin *et al.*, 2005).

Si les relations entre les élus et le quatrième pouvoir, que représentent les médias, ont déjà été étudiées à maintes reprises, le passage professionnel des journalistes en politique a rarement été abordé dans la littérature scientifique (Van Dievoet, 2009 ; Albaek, 2014). Les journalistes québécois qui décident de faire le saut en politique sont pourtant légion depuis quelques années : Pierre Duchesne, Dominique Payette, Christine St-Pierre, Gérard Deltell et François Paradis ne sont que quelques exemples.

Ces départs du monde journalistique pour l'arène politique s'avèrent si nombreux que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), au moment de renouveler les licences de *Radio-Canada* en 2012, s'est notamment dit préoccupé par le rythme « alarmant » auquel la Société d'État perd ses chefs de bureau<sup>1</sup> à Québec pour l'Assemblée nationale (La Presse Canadienne, 2012). Naguère à la recherche d'exclusivités pour alimenter leur bulletin de nouvelles, ces nouveaux parlementaires se lancent aujourd'hui à la découverte des coulisses du pouvoir.

Pour Rieffel et Watine (2012), la période de difficultés économiques qui frappe actuellement de plein fouet le monde médiatique n'est pas étrangère à la prolifération de vocations politiques tardives chez les journalistes. Chantal Hébert, chroniqueuse politique pour le quotidien *Toronto Star* et le magazine *L'actualité*, note qu'en plus du désir de cesser d'être de simples spectateurs,

---

<sup>1</sup> En 2007, Bernard Drainville démissionne de son poste de chef de bureau pour Radio-Canada à l'Assemblée nationale du Québec, qui consiste à coordonner l'équipe de journalistes sur place en plus d'être le principal porte-parole de son média, pour se lancer en politique. Pierre Duchesne, alors correspondant parlementaire pour la Société d'État sur la colline parlementaire, est nommé pour succéder à son ex-collègue. Il quittera lui aussi ses fonctions pour l'arène politique quelques années plus tard, soit en 2012 (La Presse Canadienne, 2012).

les journalistes sont de plus en plus sollicités pour devenir députés parce que « leurs talents correspondent aux besoins d'une époque où la communication efficace est en voie de devenir une fin en soi » (2013 : 2). Leur « don de la parole », leur connaissance pratique du fonctionnement des médias, leur capacité rédactionnelle de même que leurs aptitudes à l'investigation et à contrôler le discours politique en font des candidats dont les partis tentent de capitaliser sur la notoriété (Van Dievoet, 2010 : 30).

Devant cette tendance, il apparaît pertinent de se questionner **1)** sur les causes du passage du champ<sup>2</sup> journalistique au champ politique, **2)** les avantages d'un bagage journalistique en politique et **3)** les conséquences personnelles et professionnelles que peuvent entraîner ces nouvelles vocations. Loin de prétendre effectuer une analyse exhaustive du passage du champ journalistique au champ politique, l'objectif central de cet essai est plutôt d'apporter une meilleure vue d'ensemble de la conjoncture et des enjeux liés à ce phénomène au moyen d'entretiens semi-dirigés menés avec d'anciens journalistes devenus parlementaires.

---

<sup>2</sup> Bourdieu définit la notion de champ comme « un espace social relativement autonome, structuré par des jeux de rivalités dont la limite est une commune adhésion des participants à des enjeux et des valeurs » (1984 : 113). Selon Neveu, le recours à ce concept « s'avère particulièrement intéressant dans le cas d'une analyse relationnelle entre le journalisme et la politique, car il permet d'aborder la question des passages qui s'effectuent d'un champ à l'autre sous un éclairage théorique bien précis » (2001 : 54).

## Démarche méthodologique

Dans le cadre de cet essai, nous avons mené sept entretiens individuels semi-dirigés, soit avec tous les journalistes-parlementaires élus à la 41<sup>e</sup> législature au moment de constituer notre corpus en janvier 2015. Il s'agit de Bernard Drainville, Gérard Deltell, Jean-François Lisée, François Paradis, Nathalie Roy, Christine St-Pierre et Dominique Vien<sup>3</sup>.

Nous avons opté pour des députés ayant occupé par le passé des fonctions de journaliste au sens strict du terme proposé par Saint-Pierre, à savoir que « les véritables journalistes sont ceux et celles qui en ont fait leur occupation principale dans la presse écrite, à la radio, ou à la télévision » (2011 : 34). La définition du journalisme au sens large du terme selon Saint-Pierre, c'est-à-dire qui comprend « tous ceux et celles qui collaborent à une entreprise à titre d'animateurs<sup>4</sup> à la radio et/ou à la télévision, de commentateurs, d'analystes ou chroniqueurs, de directeurs ou de propriétaires », n'a pas été retenue, car elle englobe un trop grand nombre d'acteurs (2011 : 34).

Notre corpus de recherche assure une pluralité de portraits d'anciens journalistes devenus députés, issus des trois principaux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, ayant travaillé pour des médias diversifiés et qui sont d'âge et de sexe différents. L'aspect novateur de notre essai repose sur l'analyse des propos recueillis, des témoignages qui permettront d'apporter un regard inédit sur un phénomène politique qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

### Déroulement des entretiens semi-dirigés

S'appuyant sur des entrevues individuelles semi-dirigées, notre méthodologie se veut essentiellement qualitative. Selon Savoie-Zajc, l'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le flux de la rencontre « dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux sur lesquels il souhaite entendre le répondant », permettant

---

<sup>3</sup> Voir annexe I pour un résumé du parcours journalistique des députés interrogés.

<sup>4</sup> Si François Paradis semble mieux correspondre à la deuxième définition de Saint-Pierre de par son passé d'animateur, il est à noter qu'il a également agi comme chef d'antenne pour des bulletins d'informations en début de carrière et fait sa marque en reportage et en réalisation d'émissions d'affaires publiques et d'information à *TVA* (Tardif, 2005). Voilà pourquoi, il a été décidé d'interroger le député de Lévis au même titre que les six autres parlementaires mentionnés ci-haut.

ainsi de dégager une compréhension riche du phénomène à l'étude (2004 : 265). C'est dans cet esprit que nous avons mené nos entrevues.

À partir de notre grille d'entretien<sup>5</sup>, nous avons abordé divers aspects du passage du monde journalistique au monde politique avec nos répondants, dont, en premier lieu, la phase durant laquelle ils ont décidé de quitter leur métier pour aspirer à devenir député. Quels étaient leurs motifs ? Pourquoi le monde politique les attire-t-il tant ? Nous avons également étudié ces départs sous l'angle de la vision du rôle des élus qu'avaient ces ex-journalistes avant d'œuvrer en politique. Leur regard sur le travail de parlementaire a-t-il changé depuis leur élection ? Qui du journaliste ou du politicien exerce le plus d'influence sur l'opinion publique ?

Nous nous sommes ensuite intéressé aux avantages et inconvénients de détenir un bagage journalistique lorsqu'on décide de faire le saut en politique. Le métier de journaliste prépare-t-il adéquatement au monde politique ? La notoriété est-elle un atout, notamment au moment de briguer les suffrages ?

Les conséquences personnelles et professionnelles liées au fait de quitter le journalisme pour l'arène politique ont finalement été examinées. Nous avons traité des perceptions et impressions des personnes interrogées sur différentes questions : leur intégrité journalistique a-t-elle été remise en cause lorsqu'elles ont décidé de franchir la barrière qui les séparait de la politique ? Ces passages en politique altèrent-ils la confiance du public envers les médias ? Les retours au journalisme après un intermède politique sont-ils envisageables ?

Réalisées en février et en mars 2015 au bureau de député à l'Assemblée nationale des parlementaires visés, sauf en ce qui a trait à Christine St-Pierre et à Dominique Vien qui ont été interviewées à leur cabinet ministériel de Québec<sup>6</sup>, les entrevues ont duré entre 30 et 45 minutes.

---

<sup>5</sup> Voir annexe II.

<sup>6</sup> Christine St-Pierre et Dominique Vien ont été nommées respectivement ministre des Relations internationales et de la Francophonie (Assemblée nationale du Québec, 2015c) et ministre du Tourisme (Assemblée nationale du Québec, 2015d) le 23 avril 2014.



## **Partie 1 : Quitter le journalisme**

Diverses raisons poussent les journalistes à se lancer dans l'arène politique. Comme le soulignent Dumont, Grevisse et Simonis, « dans la mesure où des journalistes quittent le métier pour autre chose, il est nécessaire de l'analyser » (2008 : 5). Cette attirance pour le monde politique, expliquent les auteurs, pourrait « révéler un malaise [...] vis-à-vis du journalisme » (2008 : 6). Il s'agit donc de tenter de comprendre ces départs. Pourquoi quitter le journalisme ? Pourquoi le monde politique attire-t-il tant de journalistes ? Quelle était leur vision des politiciens avant d'œuvrer en politique ? Se perçoivent-ils encore comme des journalistes ? Qui du journaliste ou du politicien a le plus d'influence ? Si les journalistes interviewés sont unanimes sur certaines questions, leurs points de vue diffèrent complètement sur d'autres.

### **Un choix difficile, mais réfléchi**

Quitter le journalisme pour l'arène politique n'a pas été une décision facile à prendre pour l'ensemble des répondants. « C'était un rêve d'enfance que de faire de la politique. Je me disais que si je ne faisais pas le saut maintenant, je risquais de le regretter toute ma vie », explique Bernard Drainville. Or quitter le journalisme signifie souvent en faire le deuil et ne jamais y revenir. Une décision que la plupart des interviewés se sont difficilement résolus à prendre, particulièrement le député de Marie-Victorin :

J'ai été très heureux en journalisme. J'avais l'impression d'être utile à la société. Si l'occasion de me porter candidat ne s'était pas présentée, je pratiquerais encore le métier de journaliste. Mais, j'avais fait le tour du jardin. J'avais le sentiment d'avoir appris l'essentiel de ce que je pouvais apprendre du métier. Quand André Boisclair est venu me chercher en 2007, je savais que le PQ avait besoin de moi et qu'il se dirigeait vers un mur. Alors, j'ai dit : go, je me lance !

Nathalie Roy avait elle aussi l'impression de plafonner dans le milieu journalistique. Après avoir œuvré comme productrice de nouvelles, chef d'antenne, rédactrice et journaliste pendant près de 30 ans, elle admet que sa courbe d'apprentissage personnelle stagnait depuis un moment. « J'étais rendue presque trop à l'aise dans mon élément. Il en fallait beaucoup pour me surprendre. J'avais moins de stimulations qu'avant tellement je connaissais la *game*. » Quand François Legault s'est lancé en politique en 2012, Nathalie Roy s'est dite convaincue de la volonté du chef de la CAQ de vouloir remettre le Québec sur les rails. « Les idées de François Legault sont venues me chercher. Je lui ai envoyé mon curriculum vitae pour devenir candidate. Après tout, je n'étais pas plus folle qu'un autre. J'étais journaliste, communicatrice, capable d'exprimer des idées et des

opinions. » La députée de Montarville n'avait plus juste envie d'être témoin de l'actualité. Elle raconte avoir eu la volonté d'être actrice des décisions de l'appareil gouvernemental. « La chose politique me passionnait. J'avais le goût d'aller voir comment ça fonctionnait. J'avais envie de me retrouver de l'autre côté de l'écran, de la chaise et de représenter les citoyens de mon comté. »

L'ancien chroniqueur à *L'actualité* et correspondant pour *La Presse* à Washington, Jean-François Lisée, fait le même constat. « Il y a un moment où je me suis dit : bon, je peux continuer en journalisme, mais ma volonté de contribuer au changement social et au changement politique du Québec devient plus importante que tout le reste. » Le député de Rosemont a alors choisi de devenir acteur plutôt que spectateur. « Je ne voyais plus en quoi réussir à obtenir un *scoop* apportait quelque chose à l'institution publique. C'est vraiment ce qui a motivé ma décision de m'engager en politique. Je veux aider à préparer la souveraineté du Québec », a-t-il souligné.

Gérard Deltell a également ressenti le désir de faire partie de l'action au moment de se présenter pour l'Action démocratique du Québec en 2008. « C'est le *fun* de regarder, mais c'est le *fun* d'agir aussi. J'en suis venu à être lassé de commenter la politique. » Ce sont toutefois les appels des trois principaux partis politiques de la colline parlementaire en 2008, le PLQ, le PQ et l'ADQ, qui l'ont persuadé de faire le saut :

Si les trois partis politiques ne m'avaient pas téléphoné, je n'y serais pas allé. C'est vraiment ça qui a été le déclencheur. Si tous les pros des partis te flairent, veulent te recruter comme candidat, car ils pensent que tu as non seulement de la *drive*, mais que tu possèdes plusieurs atouts indéniables pour une carrière politique, ça mérite qu'on y pense en tant qu'individu. En plus, à l'époque, je n'étais plus correspondant parlementaire, car *TQS* avait cessé d'exister. J'ai donc risqué le tout pour le tout avec l'ADQ, même si je savais qu'ils n'allaient pas former le prochain gouvernement. C'était le moment ou jamais, alors que je m'étais toujours dit qu'un de ces quatre, j'allais faire de la politique.

Pour son collègue de la CAQ, François Paradis, la décision de se lancer en politique relève plutôt du hasard. L'homme d'affaires publiques était à la barre de son émission radiophonique *Québec à midi* au *FM93*<sup>7</sup> au moment où Christian Dubé se retirait de la vie politique et quittait du même coup ses fonctions de député de Lévis<sup>8</sup>. « Cette chance de faire de la politique est vraiment arrivée soudainement. Je n'avais jamais été approché par un parti, même après 30 ans d'affaires publiques et d'émissions d'opinion tant à la radio qu'à la télévision. » La CAQ l'a contacté peu

---

<sup>7</sup> *CJMF-FM*, mieux connue sous le nom de *FM93*, est une station de radio de la ville de Québec.

<sup>8</sup> Christian Dubé, élu député de Lévis pour la CAQ le 7 avril 2014, a démissionné de ses fonctions le 15 août de la même année (Assemblée nationale du Québec, 2015a).

après, juste au moment où son contrat avec le *FM93* prenait fin. Résident de Lévis, François Paradis a accepté l'offre parce que les circonstances s'y prêtaient bien :

J'avais complété tous mes contrats de communication. Je sortais gagnant d'un cancer de la gorge. Je réfléchissais et je me disais que c'était la continuité de ce que j'ai toujours fait. Ma volonté a toujours été d'aider les gens autour de moi, d'être très près des citoyens. C'est ce que je faisais tous les midis à *TVA en direct.com*<sup>9</sup>. J'étais avec les gens à tenter de comprendre le quotidien de ceux qui vivaient à mon sens des injustices. Si je décidais d'y aller, c'était pour parler de façon à ce que les gens comprennent, à me servir de ma proximité avec les citoyens pour porter leurs messages et pour faire bouger les choses sur un terrain différent.

L'arrivée de Dominique Vien sur la scène politique provinciale a elle aussi été une question d'opportunité. Si l'intérêt pour la couverture du monde municipal et de la politique s'est rapidement fait sentir dès ses débuts comme journaliste à Bellechasse dans les années 90, c'est pendant qu'elle animait une émission d'affaires publiques à la radio en 2002 où elle incitait les femmes à investir les milieux de pouvoir, les conseils d'établissements et les conseils d'administration qu'elle a considéré pour la toute première fois quitter le journalisme pour la politique. « Je disais aux femmes : allez-y, allez-y ! Et tout le monde m'appelait pour me dire : pourquoi tu n'y vas pas toi qui arpentes le comté depuis des années et qui connais tous les enjeux. » La députée de Bellechasse indique avoir eu le sentiment d'être capable de relever le défi. Elle n'avait aucun doute là-dessus et anticipait ce qui l'attendait :

J'avais suivi assez de députés à l'époque comme journaliste pour savoir la job consistait en quoi. Mais surtout, j'avais la passion. Un goût marqué pour la politique. J'avais 34 ans. J'avais envie d'un nouveau défi et de défoncer des portes.

La députée d'Acadie, Christine St-Pierre, n'avait quant à elle plus la passion du métier de journaliste. « Je sentais que si je restais à *Radio-Canada*, j'allais périlcliter ou faire un *burnout*. » L'ancienne correspondante de la société d'État avoue qu'elle était acculée au pied du mur en 2007. Elle avait été suspendue pour une lettre ouverte dans les journaux appuyant la mission canadienne en Afghanistan et n'avait, à la suite de sa réintégration à la salle des nouvelles, pas obtenu le poste de rédactrice en chef du bureau d'Ottawa souhaité. « J'avais atteint un moment dans ma vie où je n'avais plus de défis, où cet amour du métier s'était évaporé. Je n'avais plus grand chose qui se présentait à moi. » Christine St-Pierre explique avoir toujours été attirée par le charisme et les idées de Jean Charest. Déjà en 2003, l'ancien premier ministre du Québec lui avait demandé d'être candidate libérale. Elle avait décliné l'offre, « car il lui restait des choses à

---

<sup>9</sup> François Paradis a animé *TVA en direct.com*, émission télévisuelle d'affaires publiques où le public était appelé à participer en émettant ses commentaires par courriel ou par téléphone sur la question du jour, de 2005 à 2012 (Therrien, 2012).

vivre comme journaliste ». Jean Charest est revenu à la charge en 2005. « Cette fois-là, j'y avais vraiment réfléchi. Ça me démangeait. Mais j'ai dit non pour des raisons familiales. C'était donc le moment ou jamais en 2007. » La députée et ministre libérale souligne d'ailleurs qu'elle n'a jamais regretté son choix et que « ç'a été une renaissance à tous points de vue » pour elle.

### **La prime à l'urne**

Selon les journalistes interrogés, il est évident que la notoriété acquise au cours de leur carrière journalistique leur profite en politique. Ils insistent notamment sur le fait que cette popularité leur est bénéfique au moment même d'être recruté comme candidat. Pour François Paradis, il y a un avantage indéniable pour un parti politique d'aller chercher un journaliste comme candidat, dans la mesure où les bonzes des groupes parlementaires veulent des individus qui sont près des gens et qui connaissent leur réalité. « Les journalistes ont le don de raccrocher le citoyen à la politique. Les gens s'identifient à eux. Ça ne peut qu'être gagnant pour un parti politique. »

Nathalie Roy ajoute à cela que les partis politiques qui recrutent des journalistes comme candidats agissent par opportunisme. « Ils sont très au fait de l'avantage à l'urne d'un candidat connu à la télévision ou à la radio. Ils savent que cette personne sera une tête d'affiche ». Cette prime à l'urne existe réellement selon la députée de Montarville. Elle précise que d'avoir animé pendant 20 ans des émissions qui avaient des cotes d'écoute d'un demi-million de spectateurs tous les soirs l'a fait connaître partout au Québec. « Je meuble le quotidien des gens. Ils savent qui je suis. J'ai une notoriété que plusieurs n'ont pas. C'est du bonbon pour les partis politiques. »

Même si Dominique Vien ne jouissait pas d'une visibilité aussi importante à l'échelle provinciale et nationale que Christine St-Pierre, Bernard Drainville et Gérard Deltell, elle était très connue localement pour avoir arpenté pendant 12 ans le comté de Bellechasse comme journaliste :

C'était un bon coup pour les libéraux, car je connaissais presque tout le monde et presque tout le monde me connaissait. C'est clair qu'il y a eu un impact d'attractivité au niveau du vote. Quand mon adversaire du PQ a su que c'était moi qui allais l'affronter, on m'a dit que la panique a rapidement pris à bord du bateau.

Pour Christine St-Pierre, les journalistes qui passent en politique font partie de la « catégorie sélecte des candidats vedettes ». Selon elle, il y a un prestige associé à cette transition entre le journalisme et la politique. « Les gens ont l'impression de te connaître personnellement. Comme

si tu étais l'équivalent d'un évêque autrefois dans les familles. C'est assurément payant, tout parti confondu. »

Gérard Deltell insiste quant à lui sur le fait que ce n'est pas tant la notoriété, mais plutôt la qualité des candidats journalistes qui intéressent les partis politiques. Les recruteurs savent que d'ordre général, les journalistes seront performants dans tout ce qu'ils entreprendront une fois élus explique-t-il. « Ils seront bons pour faire des discours, répondre aux questions, poser des questions et même pour faire sortir le vote. J'ai un terme pour ça : des frappeurs universels ! »

### **L'attrait du pouvoir**

Les sept répondants sont unanimes. La fascination du pouvoir est la principale raison expliquant pourquoi le monde politique attire tant les journalistes. À force de côtoyer des politiciens, les journalistes en viennent à croire qu'eux aussi pourraient exercer les fonctions de parlementaires, et ce, avec brio, selon Jean-François Lisée. « La porte close du caucus<sup>10</sup> à laquelle les correspondants parlementaires se butent chaque matin les frustre à un moment ou à un autre. » Ils veulent savoir ce qui se trame derrière, précise le député de Rosemont.

Christine St-Pierre corrobore les propos de Jean-François Lisée :

Il y a quelque chose de très attirant dans le monde politique. Tu vois quotidiennement une porte en tant que journaliste. Cette porte-là est toujours fermée. Et tu sais que derrière cette porte, il y a le caucus. Et toi tu es là et tu essaies d'imaginer ce qui se dit là. Tu sais que cette porte-là, quand tu vas y aller en politique, tu vas enfin savoir ce qui s'y passe. Il y a une curiosité de la part des journalistes qui est inimaginable.

Pour Nathalie Roy, si le pouvoir fascine tant les journalistes, c'est entre autres parce qu'ils savent que le pouvoir le plus important en politique est de maîtriser les communications et qu'ils excellent dans ce domaine. « Quand on est journaliste depuis longtemps, on voit la puissance des médias, mais aussi des communications. Et on se rend compte que la politique, ce n'est que des communications. » Selon la députée de Montarville, comme c'est le propre des journalistes d'être articulés et capables de bien vulgariser, il est normal que le pouvoir en vienne à les fasciner.

Les journalistes ont soif de pouvoir, car « la politique permet d'agir dans un monde où tout se décide et d'avoir l'impression de porter avec soi les désirs de ceux et celles qui forment la

---

<sup>10</sup> La salle du caucus représente l'endroit à l'Assemblée nationale du Québec où se réunissent en privé les députés d'un même parti politique (Assemblée nationale du Québec, 2015b).

société », affirme François Paradis. La politique est selon lui une suite logique pour beaucoup de journalistes qui ont été amenés à rapporter les propos de citoyens pendant de nombreuses années. « Le pouvoir de changer les choses est la corde qui manquait à leur arc. C'est pour ça que les journalistes sont tant attirés par la politique. »

Le journaliste n'est pas un artisan rappelle en effet Dominique Vien. « Comme journaliste, tu ne mets pas la main à la pâte. Il est normal que vienne un moment où tu as le goût de participer aux décisions, de changer les choses, de toucher au pouvoir. » Gérard Deltell partage cet avis. « Au hockey, par exemple, tu ne peux pas observer, t'intéresser, sans avoir le goût d'être sur la patinoire. C'est la même chose en politique. » Il souligne que les élus qu'ils côtoyaient avaient toujours l'air au maximum de leur capacité. « Ça me semblait être un travail extrêmement gratifiant. C'est une des choses qui rendait la politique attrayante pour moi. »

### **Une vision noble du métier de politicien**

La vision du métier de politicien qu'avaient les répondants avant de devenir à leur tour des élus est somme toute très positive. Bernard Drainville admet avoir eu toujours beaucoup de respect pour les hommes et les femmes politiques. « J'ai toujours eu cette idée que le parlementaire était un acteur de progrès et de changement social important. » Le député de Marie-Victorin a été élevé dans une famille où l' élu était mis sur un piédestal :

Il n'y avait pas de cynisme autour de la politique à la maison. Pour ma famille, la politique c'était quelque chose à la fois de beau et de nécessaire. Le député, c'était quelqu'un d'honorable. L'idée qu'un élu n'était là que pour s'enrichir et servir ses intérêts personnels ne m'a jamais été inculquée. Quand j'ai couvert la politique comme journaliste, j'ai gardé cette idée que le politicien était quelqu'un dont la contribution peut être très positive à la société.

Christine St-Pierre adhère à la vision des choses de Bernard Drainville. « Il y a toujours eu quelque chose de noble pour moi dans la politique. » Elle explique être également issue d'un milieu très politisé où le député était perçu comme étant un individu très courageux se portant à la défense des intérêts de sa circonscription. « Ces gens-là m'impressionnaient. Je n'aurais jamais pensé enfant avoir la carapace nécessaire pour exercer les fonctions de parlementaire. »

Si Dominique Vien a elle aussi toujours accordé beaucoup de mérite aux candidats qui osaient briguer les suffrages, c'est parce qu'elle savait pertinemment que la fonction de parlementaire requérait de longues heures de travail au quotidien. « J'ai pu voir en tant que journaliste mon

prédécesseur bosser d'arrache-pied dans ses dossiers. Pour moi, c'était du dévouement pour la société. Ça m'épatait », se souvient-elle.

Comme courriériste parlementaire, Gérard Deltell a eu la chance de suivre plusieurs politiciens de près avant de se lancer candidat pour l'ADQ :

D'accompagner les députés autant à l'Assemblée qu'en comté, ça m'a amené à devenir admiratif à leur égard. Je les voyais comme des gens honnêtes, dévoués à leur comté et toujours *over the edge*, c'est-à-dire au maximum de leurs capacités. Je trouvais ça beau. Ça me donnait une bonne idée de ce à quoi ressemblait la vie d'un élu.

Souvent appelé à confronter les élus durant ses émissions d'affaires publiques, François Paradis ne les a jamais considérés comme des ennemis. « Et peu importe le parti, précise-t-il. Les politiciens, je devais les interpeller, car ils faisaient partie de ma démarche pour faire avancer les choses. » Il était d'avis que les hommes et les femmes politiques étaient des « travailleurs acharnés » qui prenaient parfois « un peu trop de temps » pour prendre des décisions.

### **Déconcertés par les codes du milieu**

Durant son entrevue, Jean-François Lisée a souligné avec vigueur qu'« il y a dans le métier de politicien des choses qui ne sont pas nécessairement cachées, mais insoupçonnées si on ne les vit pas ». Extérieur au sérail, sauf de 1994 à 1999 où il été conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, il admet avoir sous-estimé l'ampleur de la tâche d'un élu et avoir été parfois déconcerté par certains codes du milieu politique :

Avant d'être élu, j'ai écrit des ouvrages comme journaliste qui décortiquaient l'action politique, la journée politique, comment ça fonctionnait. Je croyais savoir ce qui m'attendait. Mais, le facteur temps dans la politique, c'est quelque chose d'inimaginable. Surtout quand on est au gouvernement. On ne peut pas imaginer de l'extérieur sur quelle pression de temps les décisions sont prises et on ne peut pas imaginer non plus le nombre de sujets qui sont abordés dans une journée de ministre ou de premier ministre. Il se passe tellement de choses, il y a tellement de dossiers. On ne peut pas tout savoir, alors on s'arrange pour bien connaître ses sujets et on donne le meilleur de soi. Et parfois, ça ne suffit pas.

Le député de Rosemont s'est dit également très surpris de l'importance des personnalités, des réseaux, des amitiés et même des inimitiés en politique. « J'avais une vision un peu idéaliste du milieu », explique-t-il. Il est presque impossible selon lui de comprendre le pourquoi de certaines décisions politiques si on n'est pas au fait des relations des parlementaires les uns avec les autres. « Une proposition intéressante au sein du caucus peut être rejetée uniquement parce que deux députés ne s'aiment pas. Ça m'a vraiment étonné au début ».

François Paradis reconnaît lui aussi avoir pris un certain temps à s'adapter à la vie parlementaire. « Siéger à l'Assemblée nationale nous oblige à composer, à s'adapter à ce que la colline parlementaire nous oblige comme décorum et façon de faire. » Se décrivant comme un homme d'action habitué à livrer rapidement la marchandise pour ses émissions de télévision et de radio, il admet s'être questionné sur son efficacité :

Dans les médias, je bénéficiais d'un laps de temps X pour trouver des invités et obtenir les meilleures réponses possible à mes questions avant que j'entre en ondes. En ce moment, on sort d'une commission parlementaire sur un projet de loi lié à la santé et j'ai l'impression que si j'avais eu à la diriger on aurait passé rapidement sur bien des choses. Le mode opérationnel est plus lourd à l'Assemblée et je ne m'y attendais pas. Il faut apprendre à faire avec les règles parlementaires et les utiliser le mieux possible pour ce qu'elles nous permettent de produire.

Dans une autre optique, Christine St-Pierre a dû jongler à ses débuts avec la « complexité » du cheminement des décisions au sein du Parlement :

Les journalistes sont des gens pressés. On est habitué de travailler dans l'urgence. Alors d'attendre un avis juridique sur une proposition de projet de loi, ensuite un deuxième avis juridique. Après, tu attends de sonder ton caucus, ton comité ministériel, puis là il faut que tu ailles présenter tout ça au Conseil des ministres. C'est long !

Elle indique dorénavant toutefois mieux comprendre pourquoi le processus décisionnel s'orchestre de la sorte. « Il faut que les choses soient mûries, réfléchies en politique. Toute décision aura forcément des conséquences à long terme. »

La députée d'Acadie avoue d'autre part avoir sous-estimé le poids d'une attaque en politique. « Quand tu gaffes, c'est dur, et c'est dur pour ceux qui t'entourent. » Elle ne l'avait jamais saisi comme journaliste. « Non seulement tu viens de te faire descendre par la presse, mais c'est tout ton gouvernement et ton caucus qui prennent la claque. Et il n'y a personne qui t'appelle pour te dire bon courage », explique-t-elle, soulignant du même coup qu'il est difficile, mais nécessaire d'apprendre à se forger rapidement une carapace dans le milieu.

Quand elle s'est engagée en politique, Nathalie Roy ne s'attendait pas à ne plus avoir le contrôle de son agenda. « C'est vraiment ce qui m'a le plus surpris. C'est le parti qui prend le contrôle de notre agenda et qui peut nous utiliser. On peut me demander de participer à tel ou tel événement n'importe quand. » Elle rappelle que tout député doit se plier à cette règle. « C'est déconcertant au début, mais quand on adhère aux idées d'un parti, il faut accepter les règles du jeu. »



Tout comme Bernard Drainville et Gérard Deltell, Dominique Vien concède que la ligne de parti<sup>11</sup> n'est pas toujours facile à respecter, surtout au début d'une carrière politique. « Les journalistes sont des électrons libres, des libres penseurs. C'est parfois difficile d'avoir à se rallier à la majorité. Ça fait partie de la game, mais c'est parfois difficile à avaler. »

### **Qui contrôle l'opinion publique ?**

À la question *Qui du journaliste ou du politicien a le plus d'influence ?*, les avis sont partagés. « Je ne pensais pas qu'on avait autant de pouvoir comme journaliste. Je l'ai réalisé quand je me suis trouvé de l'autre bord de la barrière », a fait savoir Bernard Drainville. Selon le député de Marie-Victorin, la majorité des journalistes sont plus influents que les députés d'opposition :

Je pense qu'un bon journaliste, qui n'est pas à la remorque de la meute, qui sort des primeurs, qui n'hésite pas à faire de l'enquête, à sortir des sentiers battus, qui n'hésite pas à remettre en question le statu quo par ses nouvelles, par ses *scoops* contrôle davantage l'opinion publique qu'un élu de la première ou de la deuxième opposition.

Bernard Drainville ajoute toutefois qu'un ministre particulièrement compétent et actif, qui a une idée claire de ses objectifs et qui sait piloter efficacement une série de réformes possède une influence plus importante et plus durable que la majorité des journalistes.

Sa collègue Nathalie Roy, qui a toujours siégé dans l'opposition, est quant à elle sans équivoque. Le journaliste a une influence largement plus grande que le politicien. « C'est le journaliste qui choisit les extraits qui sont diffusés. Pas le député. Et qui contrôle les médias de masse contrôle nécessairement l'opinion publique. » Ceux qui prétendent le contraire mentent, selon elle :

L'angle de traitement est décidé non pas par le politicien qui tente de livrer le message politique que son parti veut faire connaître à la population, mais est décidé par le journaliste qui, lui, reçoit la commande d'un affectateur qui, lui, reçoit la commande d'un producteur. Vous avez beau avoir un député X qui fait une présentation Y. Si le média décide que ce n'est pas X ni Y qui les intéresse, mais Z. Ils vont *gossier* le député sur Z et c'est Z qu'ils vont mettre en ondes.

Jean-François Lisée, Christine St-Pierre et François Paradis sont d'avis contraire. Il n'y a rien comme le pouvoir selon le député de Rosemont. « Tous les jours, le premier ministre prend 150 décisions. 150 oui ou non quotidiennement. Il donne le ton. Il choisit la priorité. » Pour Jean-François Lisée, le journaliste n'agit que dans une infime partie de l'environnement dans lequel le pouvoir évolue :

---

<sup>11</sup> La ligne de parti est la position commune imposée aux membres d'un parti politique (Assemblée nationale du Québec, 2015b).

Les politiciens lisent beaucoup les médias. Parfois trop. Ils surestiment l'importance des médias. Après tout, il n'y a que 2 % des gens qui lisent la page éditoriale. L'éditorial, les chroniques, etc. auront un impact sur le point de vue du décideur, mais pas sur l'électorat.

Christine St-Pierre est elle aussi catégorique. Le politicien bâtit plus que le journaliste. « Que reste-t-il de ce que j'ai fait en journalisme ? Rien. De ce que j'aurai fait en politique ? Dans mon livre à moi, beaucoup ! » Elle insiste notamment sur la durabilité de son héritage politique :

J'ai changé la Charte des droits et libertés de la personne pour inclure l'égalité entre les hommes et les femmes, j'ai ouvert la Loi sur le statut professionnel des artistes, j'ai réglé la question des écoles passerelles, etc. Je vais finir ma carrière en me disant : j'ai changé des choses. Je ne peux pas en dire autant de mon legs journalistique.

Partageant l'opinion de Jean-François Lisée et de Christine St-Pierre, François Paradis nuance toutefois son propos. S'il croit forcer davantage la décision comme homme politique, il considère tout de même que les journalistes exercent une certaine influence :

Lorsque j'étais à l'écran, on faisait en sorte que l'opinion publique s'exprime factuellement pour porter un dossier et ensuite faire pression pour éventuellement provoquer des décisions. Et ça marchait oui, de temps à autre. Maintenant l'arène change. La base et le but de l'exercice sont les mêmes, mais le terrain change. Le terrain politique est plus fertile disons à l'influence que le précédent parce qu'il rapproche manifestement de la décision. Je ne m'adresse plus à la caméra, mais au pouvoir dorénavant.

Gérard Deltell et Dominique Vien apportent un autre regard au débat. Pour les deux élus, les journalistes ne peuvent prétendre contrôler l'opinion publique si les politiciens cessent de leur adresser la parole et les parlementaires n'exercent aucune influence qui soit si leurs propos ne sont pas véhiculés dans les médias. « L'un a besoin de l'autre, l'un nourrit l'autre », laisse entendre Gérard Deltell. « Les politiciens ont besoin des médias pour traverser la ligne du son, renchérit Dominique Vien. On doit convaincre les journalistes de passer notre message. C'est du donnant donnant. Chaque partie doit coopérer ». La députée de Bellechasse souligne néanmoins que si un journaliste décide ne pas rapporter le message d'un groupe parlementaire, « c'est lui au bout du compte qui a le gros bout du bâton, qui a le plus d'influence ».

### **Conserver ses réflexes journalistiques**

Les sept parlementaires interrogés demeurent au fond d'eux-mêmes journalistes même s'ils ont maintenant le statut d'hommes et de femmes politiques. Et ils en sont plutôt fiers. « Nos réflexes journalistiques aident beaucoup en politique. Ils sont comme une seconde peau. Ils nous amènent à poser les bonnes questions et à voir tout de suite quels sont les points d'intérêts », confie Nathalie Roy.

À titre d'exemple, Dominique Vien se rappelle s'être comportée comme si elle était en conférence de presse avec ses collègues à ses débuts :

Je me rappelle, j'allais au micro du caucus libéral et je pointais mes collègues, même les ministres, en leur posant des questions du genre *Oui, mais pourquoi ? Peux-tu nous en dire davantage ? Est-ce vraiment comme ça que ça s'est passé ?* Maintenant, je me suis calmée. Mais je conserve ce réflexe de vouloir aller au fond des choses.

Bernard Drainville dit s'imposer la même préparation à l'Assemblée nationale qu'il s'obligeait à respecter lorsqu'il était journaliste. « Quand je fais un point de presse, je suis bien préparé. Quand j'arrive en Chambre pour poser une question, je suis bien préparé. Quand j'arrive au caucus le matin, je suis bien préparé. » Il est demeuré très exigeant envers lui-même. « J'ai déjà fait du direct cinq soirs semaines. C'est demandant. Il fallait que tout soit béton, bien rodé avant d'aller en ondes. Je veux que ça se passe comme ça en politique. » Le député de Marie-Victorin indique par ailleurs avoir conservé le réflexe journalistique d'avoir toujours en tête le citoyen quand il livre un discours :

Quand je regardais la lentille pendant mon show [de télévision], j'imaginai le citoyen en train de m'écouter et de me regarder. Je pensais toujours au monsieur où à la madame qui m'écoutait dans son salon. Ça a toujours été important pour moi de parler directement à ces gens-là. Et je le fais encore aujourd'hui en politique. Je crois qu'il y a moyen de parler au monde, d'utiliser un langage qui est accessible, tout en rendant la complexité des enjeux et des questions.

Son collègue du PQ, Jean-François Lisée, reconnaît qu'il lui est carrément impossible d'arrêter d'écrire des chroniques. « Ça fait partie de moi. Je continue à alimenter un blogue tout en étant député, et ce, très souvent. Je suis probablement l' élu le plus proche de la vie politique et journalistique. » Il spécifie que maintenir un blogue se veut un moyen très efficace de rester en contact avec ses électeurs.

De son côté, François Paradis explique avoir conservé son réflexe journalistique d'investigation. « Je suis en enquête tout le temps en politique. Je tiens ça de ma carrière en affaires publiques », lance-t-il. Lorsqu'un nouveau projet de loi est présenté en Chambre, le député de Lévis s'attarde à analyser les conséquences possibles sur la population et à rapidement trouver « ce qui cloche ». Ses années d'entraînement à poser les « vraies » questions à ses interlocuteurs autant à la télévision qu'à la radio lui sont par ailleurs particulièrement utiles en commission parlementaire :

C'est le meilleur exemple qui démontre à quel point je suis demeuré journaliste. Lorsque je dois poser une question au ministre en commission ou aux groupes qui sont venus présenter leur mémoire, je me dis toujours : quelle question sur ce sujet aurait fait mon émission du midi à *TVA* ? Ce sont souvent des questions qui vont droit au but et qui cherchent à soulever des possibles lacunes.

Avant de faire une sortie publique, Gérard Deltell et Christine St-Pierre soutiennent avoir spontanément le réflexe de se demander comment les médias rapporteront la nouvelle et quel sera l'angle d'approche. Même si ce qui est finalement véhiculé par la presse ne correspond pas toujours à l'idée qu'ils s'étaient faite. « C'est naturel pour nous journalistes devenus politiciens de faire ça après 30 ans de métier, mentionne la députée d'Acadie. C'est comme un automatisme. Et puis en plus, c'est avantageux. Ça nous aide à mieux structurer notre pensée. »

### **Un regard changeant sur le métier de journaliste**

La crise qui sévit dans les médias est-elle liée à cette prolifération de vocations politiques tardives chez les journalistes ? Non, clament unanimement les répondants, mais on peut certainement y voir le signe de graves déceptions vis-à-vis de la presse. Christine St-Pierre ne s'en cache pas : le métier de journaliste est en nette perte. « Je trouve que cette profession se détériore de plus en plus. Elle se détériorait déjà quand j'ai quitté le métier. On ne sait plus distinguer la vraie information de l'opinion », se désole-t-elle. Elle a notamment tenté comme ministre des Communications<sup>12</sup> de faire adopter une loi sur l'encadrement professionnel des journalistes en 2011 avec comme pierre d'assise la création d'un statut de journaliste. Le projet de loi a finalement été abandonné, notamment en raison de la division des acteurs du milieu journalistique sur le sujet. « C'est un rendez-vous qui a été manqué. Ce titre aurait offert un gage de qualité qui aurait distingué le travail des journalistes reconnus de celui des citoyens et relationnistes. » Christine St-Pierre indique que la dégradation des conditions de travail des journalistes la « fatiguait » beaucoup à la fin de sa carrière. « Ça a été un incitatif de plus à faire le saut en politique. »

Bernard Drainville en arrive aux mêmes constats. « Le genre de journaliste que j'étais est une espèce en voie de disparition. » Il déplore la porosité de la frontière entre l'objectivité et la subjectivité. « La ligne est mince et peut être vouée à disparaître. » Le député péquiste continue de penser que le métier de journaliste consiste à informer en présentant les deux côtés de la médaille d'un enjeu particulier. « Le nombre de journalistes qui font un traitement équitable de l'information a tendance à diminuer. Ce n'est pas à un journaliste de dire au citoyen quoi

---

<sup>12</sup> Christine St-Pierre a exercé les fonctions de ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du 18 avril 2007 au 19 septembre 2012 (Assemblée nationale du Québec, 2015b).

penser. » Il dit regretter que le journalisme dérive vers une logique de divertissement qui ne laisse plus de place à l'investigation.

Le regard de Dominique Vien sur le métier de journaliste a également beaucoup changé. « Et pas pour le mieux », souligne d'emblée la députée de Bellechasse. Selon elle, le monde journalistique vit des heures difficiles actuellement, car les journalistes ont de moins en moins de temps pour approfondir une nouvelle et prendre le recul nécessaire pour en faire une analyse juste :

On est dans une surconsommation d'information. Je l'ai vécu moi-même à l'époque où j'étais journaliste au Palais de justice. J'avais à peine le temps de comprendre ce qui venait de se passer qu'il fallait que je sois en direct à la radio. Maintenant, ce n'est pas un, mais deux, trois, quatre, voire cinq directs pour différents réseaux d'informations. Pas étonnant que plusieurs pensent à réorienter leur carrière.

Nathalie Roy abonde dans le même sens. « La multiplication des plates-formes ne fait qu'augmenter la charge de travail des journalistes. Ça leur fait des contraintes épouvantables ». Elle dit comprendre le monde de plus en plus fou dans lequel ils vivent puisqu'elle a exercé les fonctions de journaliste jusqu'en 2012. Tout comme son collègue de la CAQ, Gérard Deltell, la députée de Montarville ne croit pas toutefois que la crise qui sévit dans les médias soit liée d'une quelconque façon à une multiplication des départs de journalistes pour le monde politique :

Il y a toujours eu des journalistes en politique, René Lévesque, Claude Ryan, etc. Ce n'est pas nouveau. Il y a aussi beaucoup plus de journalistes aujourd'hui qu'il y en avait auparavant. Donc, c'est normal qu'au prorata de la population tu en aies plus qui se ramassent en politique.

À l'inverse, la vision du monde médiatique est demeurée la même pour François Paradis. Il continue de trouver que tout ne va pas assez vite, notamment à la télévision. Celui qui a animé des émissions quotidiennes d'affaires publiques jusqu'en août 2014 martèle qu'il continuerait de travailler de la même façon s'il était toujours en poste :

Je poserais les mêmes questions aux politiciens et aux hommes publics qu'avant, même si je suis d'autant plus conscient maintenant que la machine politique, ce qu'elle oblige comme façon de faire, ralentit considérablement le travail des politiciens.

## **Partie 2: Avantages et inconvénients d'un bagage journalistique en politique**

À une époque où communiquer efficacement est devenu le nerf de la guerre en politique, les compétences particulières inhérentes au journalisme s'avèrent de précieux atouts dans une carrière parlementaire (Albaek, 2014). Les répondants le confirment : leurs capacités à synthétiser rapidement une idée et à transmettre un message sont parmi les nombreuses qualités requises pour la pratique du journalisme. Ces habiletés leur permettent d'être en meilleure posture que leurs collègues issus d'autres domaines professionnels au moment de se familiariser avec la vie politique et d'y briller plus facilement pour le reste de leur carrière. Ils soulignent par ailleurs que rares sont les désavantages d'une formation journalistique pour un député.

### **Comprendre la joute médiatique**

Dès son arrivée sur la colline parlementaire à titre d'élue, Christine St-Pierre a rapidement su tirer profit de ses années d'expérience comme journaliste. « La chose qui m'a aidé le plus par rapport à d'autres collègues, c'est que je n'ai pas peur des caméras. » Elle explique que pendant que certains députés étaient terrorisés à l'idée d'affronter les membres de la Tribune de la presse, elle n'était « pas du tout énervée par ça » et tentait plutôt de préparer à l'avance des phrases nettes et précises au bénéfice des journalistes. « Je suis habituée depuis belle lurette aux caméras. Pour moi c'est un stress de moins. Et un atout ! Parce qu'il y aura toujours des caméras qui vont te courir autour pendant ta carrière politique », avertit-elle, soulignant au passage que ce stress en moins lui donne du temps supplémentaire pour peaufiner ses points de presse et ses sorties publiques.

La députée d'Acadie ajoute à cela que le journalisme est une très bonne école pour la politique, parce qu'il lui a appris à développer le réflexe de lire quotidiennement les journaux :

Les journalistes sont des grands consommateurs de nouvelles. C'est notre métier. Le fait de faire notre revue de presse tous les matins devient rapidement acquis. C'est plus dur pour un député qui arrive d'un autre domaine et qui n'a pas acquis cette habitude-là, parce qu'en politique, lire intégralement, et je dis bien intégralement les journaux est essentiel. Les journalistes peuvent nous questionner sur n'importe quel sujet, même ceux qui ne relèvent pas de nos dossiers.

Elle donne notamment l'exemple d'un récent déplacement à Plattsburgh où elle donnait une conférence pour le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. « J'ai acheté une copie du journal le matin et il y avait un article sur le Québec. C'était une super entrée en matière, non prévue, pour mon discours. » Elle indique que les invités dans la salle étaient

agréablement surpris, et heureux, qu'elle ait pris le temps de lire leur quotidien local. « Je dois cette belle retombée de mon passage aux États-Unis à mon habitude de faire ma revue de presse, peu importe où je suis dans le monde », se réjouit-elle.

La notoriété de Christine St-Pierre lui a été particulièrement utile à ses débuts et l'est encore aujourd'hui. « Quand je sors quelque part, les gens me reconnaissent. Pas besoin de me présenter. Même si ça fait huit ans que je ne suis plus à la télévision, on me reconnaît encore dans la rue. » Sa popularité l'aide indéniablement à entrer en contact avec ses électeurs. « Ils me confient leurs problèmes plus facilement, comme à une vieille amie qu'ils ont l'impression de connaître », raconte la députée d'Acadie. Au fil des ans, elle dit avoir tissé des liens privilégiés avec les citoyens de sa circonscription. « Probablement que ça aurait été plus difficile si ce n'était pas de ma notoriété. »

Selon Nathalie Roy, le plus grand avantage d'un bagage journalistique en politique est la connaissance du fonctionnement des médias. « Je comprends les impératifs de rapidité, les contraintes qui animent les journalistes, la course aux *scoops* et pourquoi les journalistes prennent juste huit secondes de l'entrevue de 10 minutes qu'un député a donnée. » Cette connaissance profonde du milieu de la presse aide la députée de Montarville à attirer les journalistes et savoir exactement de quelles informations ils ont besoin :

Quand tu comprends la *game* journalistique, tu sais ce que les journalistes désirent et tu sais surtout comment faire passer ton message de politicienne. Les médias cherchent toujours la phrase inusitée, ce qui est accrocheur. Les médias ont comme but d'informer, mais ils ont aussi de la cote d'écoute à aller chercher. Ce n'est certainement pas un député qui se lance dans un discours technique et compliqué qui va les séduire. Alors, mon expérience m'aide à leur donner exactement ce qu'ils veulent et ça se répercute positivement pour l'ensemble de mon parti.

Il est donc nécessaire pour Nathalie Roy de formuler des phrases toutes simples qui auront un écho auprès des citoyens. « La capacité à vulgariser que j'ai développée en journalisme m'aide beaucoup pour ça. Je suis capable de résumer un dossier lourd et compliqué en une phrase de huit secondes. » Un autre avantage indéniable de son passé journalistique sur la scène politique est sa faculté à se préparer mentalement en fonction de son auditoire. « Je cherche à savoir le but de l'événement, qui je vais rencontrer, à quel média je vais m'adresser, il y aura combien de monde, etc. Tout ça, pour ajuster mon discours selon le public », assure-t-elle, martelant qu'elle part à tous les coups avec une longueur d'avance sur ses adversaires en campagne électorale grâce à ce réflexe journalistique.

## Miser sur l'élocution, l'écoute et l'esprit critique

Gérard Deltell insiste sur l'« extraordinaire atout » du journaliste d'avoir développé sa capacité à bien s'exprimer. Selon lui, le don de la parole est déterminant dans la carrière politique d'un ancien journaliste :

La communication c'est le cœur de l'action politique, parce que ce sont les idées qui te *drivent* et qui te motivent, mais c'est la communication qui fait en sorte que tu peux les mettre efficacement en marche. T'as beau être un imbécile, si t'es capable de dire correctement des choses qui font du sens, *you got it !* Et comme les journalistes sont des as pour prendre la parole, pour réfléchir à voix haute, ils sont toujours, enfin presque toujours, un kilomètre en avant des autres.

Les journalistes deviennent ainsi rapidement des porte-voix pour les partis politiques souligne le député de Chauveau. « Comme on est bon pour parler, et parler longtemps s'il le faut, on est souvent désigné pour accorder une série d'entrevues sur un sujet précis dans les stations de radios. »

Connaître les journalistes qui œuvrent sur la colline parlementaire s'avère un autre avantage de taille lorsqu'on revêt les fonctions de parlementaire selon Gérard Deltell :

Ce sont des gens avec qui j'ai travaillé dans le passé. Je sais qu'il n'y a rien de personnel quand ils font un article me mettant dans l'eau chaude. Mes collègues députés ont parfois envie d'aller péter la gueule aux journalistes. Il y en a que ça affecte beaucoup leur moral. Je leur dis que c'est le travail des journalistes d'aller au fond des choses. Moi ça ne m'atteint pas personnellement.

Par ailleurs, le carnet d'adresses développé au cours de sa carrière lui a permis de se bâtir un réseau de contacts considérable. « Comme j'ai toujours eu de bonnes relations avec les politiciens du temps où j'étais journaliste, je n'hésite pas à les solliciter quand j'ai besoin d'eux pour un dossier quelconque. » Il souligne l'importance des relations dans le monde politique. « Plus tu connais de monde, plus t'as de contacts et plus c'est payant à long terme. Ça aide pour un ancien journaliste d'arriver avec un carnet d'adresses déjà bien garni. »

Le bagage journalistique de Dominique Vien l'a quant à elle aidé à aiguiser son sens critique. « Ce n'est pas parce qu'on est en famille dans un parti qu'on doit tout avaler. Cette faculté d'analyser et le scepticisme nécessaire que j'ai développés dans le monde médiatique me servent bien. » La députée de Bellechasse dit également souvent comparer le rôle du député à la profession de travailleur social. « Un bon député parle peu. Il faut avoir la compassion qu'il faut, l'écoute nécessaire envers les citoyens. Comme les travailleurs sociaux. » Il n'y a rien comme le journalisme pour développer sa capacité d'écoute selon elle. « J'ai arpenté des années durant



l'Est-du-Québec pour écouter ce que les citoyens avaient à me dire sur tel ou tel enjeu. Ça m'a rendue plus humaine et ça m'a facilité la tâche une fois élue. » Le plus grand avantage que Dominique Vien tire du journalisme en politique demeure néanmoins d'avoir su cultiver son esprit sans relâche :

Le journalisme m'a fait perdre beaucoup de mes préjugés défavorables par rapport à plein de choses. Ça a éveillé ma conscience. Oui, tu peux arriver en politique avec tes idées, tes valeurs et tout ça. Mais, il faut surtout que tu arrives en politique avec une ouverture. Tu te dois comme élu de réfléchir aux enjeux et te remettre constamment en question.

### **Savoir réagir à chaud**

La facilité de François Paradis à savoir mener des dossiers de front l'a remarquablement bien préparé à une carrière politique. « J'ai longtemps animé des émissions en direct sur le sujet de l'heure au Québec où je devais agir vite, savoir ce dont je parlais, comprendre l'enjeu en question, réagir sur des propos. » Cela s'est avéré être un atout majeur en politique pour le député de Lévis qui s'est rapidement fait confier les responsabilités de porte-parole de la CAQ en matière de santé. « Mon parti sait que j'en ai vu d'autres. Que je suis capable de gérer la pression et livrer la marchandise! Il n'hésite donc pas à m'envoyer sur la première ligne de tir. »

Porte-parole en matière de services sociaux, de protection de la jeunesse, de soins à domicile et de prévention, Jean-François Lisée est également très à l'aise de répondre à tout moment aux questions des journalistes sur ses dossiers malgré le fait qu'il n'ait aucune expertise dans le domaine. « Le journaliste est un généraliste. C'est un avantage en soi ! Pas grave si je n'ai pas fait carrière en services sociaux. Je suis capable d'assimiler des enjeux ne relevant pas de mon domaine de formation très vite. Je m'y suis pratiqué assez longtemps dans les médias. »

Dans le même ordre d'idées, il y a pour Bernard Drainville une similitude toute particulière entre son travail de député en commission parlementaire et ses aptitudes de journaliste à l'investigation :

Quand je travaillais sur des dossiers de fond en journalisme, j'emmagasinais beaucoup de contenus et j'allais dans les moindres détails pour trouver le cœur de l'affaire, pour trouver le bobo. Ça m'aide beaucoup pour proposer des amendements à des projets de loi. Le journalisme m'y a entraîné.

### **La politique, un sport d'équipe**

Bernard Drainville ne voit que peu d'inconvénients à posséder un bagage journalistique en politique. Il admet néanmoins avoir eu de la difficulté à travailler en équipe à ses débuts. « Le

journalisme est un métier qui s'exerce essentiellement en solitaire. T'es tout seul avec ton topo. La politique, c'est un sport d'équipe. J'ai pris du temps à faire la transition. » Selon le député de Marie-Victorin, un élu doit sans cesse se soucier des répercussions de ses décisions sur son caucus :

Je dirais qu'au début il y avait une certaine insensibilité de ma part par rapport à l'impact de mes déclarations sur le caucus et les autres députés. On ne peut pas juste faire ses affaires de son bord, faire ses sorties, faire ses déclarations sans penser au groupe, aux autres députés. Ça m'a pris du temps avant d'apprendre à travailler en équipe. J'ai appris à faire des compromis.

Pour l'ancien correspondant parlementaire, il est également dangereux d'en arriver à se prendre pour une vedette quand on entre en politique. « Si tu étais un journaliste avec beaucoup de notoriété, ça peut parfois t'amener à te prendre pour un autre, penser que tu es le plus important. Tu peux rapidement devenir indigeste pour tes collègues. » Il rappelle que tous les députés sont égaux et arrivent avec des compétences particulières qui leur sont propres. « On a souvent la grosse tête quand on arrive de la télé. Si tu ne dégonfles pas et que le caucus décide qu'il en a ras-le-bol de toi, tu te retrouves tout seul bien vite. »

### **Attention au surmenage**

Dans un autre registre, François Paradis se demande si son parti sera un jour tenté d'augmenter sa charge de travail parce qu'il est capable de piloter plusieurs dossiers à la fois. « J'arrive du journalisme. J'ai une habileté à faire face aux médias. Peut-être que certains voudront en profiter. Je me garde le droit de dire non. Ça fait clairement partie de la catégorie des inconvénients. » Christine St-Pierre indique de son côté n'avoir perçu aucun désavantage à son arrivée sur la scène politique. Elle explique toutefois qu'un journaliste de la colline parlementaire ayant malhonnêtement exercé son travail auprès des députés rencontrera un chemin semé d'embûches à l'Assemblée nationale après son élection. « Si t'as fais une job croche de journaliste, tu vas le savoir pas à peu près en arrivant en politique active. Tu peux avoir beaucoup d'ennemis. »

Quant à lui, Gérard Deltell ne voit qu'un seul inconvénient d'un passé journalistique dans l'arène politique :

Un inconvénient majeur à part ça. C'est que ta job de journaliste, tu ne pourras plus jamais la faire comme avant, contrairement à un professeur, à un médecin, à un avocat. Tu vas peut être devenir chroniqueur, analyste, éditorialiste par après, mais redevenir reporter, correspondant parlementaire, non.

Enfin, Jean-François Lisée, Nathalie Roy et Dominique Vien n'en démordent pas, il n'y a que des avantages à avoir pratiqué leur métier quand on aspire à devenir député. « Pas de négatif : que du positif ! », s'exclame Nathalie Roy.

### **Partie 3 : Les risques de l'engagement**

Les départs de journalistes vers le monde politique remettent en cause l'impartialité et l'indépendance de leur profession. Que répondent les journalistes à ceux qui critiquent leur saut dans l'arène politique ? Leur image de chien de garde de la démocratie en souffre-t-elle ? Devrait-on autoriser les retours au journalisme ? Si les répondants confirment que leur saut en politique a entraîné des conséquences, parfois lourdes, sur les plans personnel et professionnel, tous estiment que les risques liés à ce passage en valent la chandelle.

#### **Attaques contre l'intégrité professionnelle**

Difficile d'adresser pire reproche à un journaliste que son manque d'impartialité. C'est pourtant le sort qui a été réservé à Bernard Drainville lorsqu'il a annoncé sa candidature pour le PQ dans Marie-Victorin en février 2007, quatre jours à peine après avoir effectué une entrevue, à titre de chef de bureau pour *Radio-Canada* à l'Assemblée nationale, avec le chef péquiste de l'époque, André Boisclair (Lavoie, 2012). « Les collègues journalistes ont été extrêmement durs avec moi quand j'ai franchi la barrière. Ils ont immédiatement remis en question mon éthique. » L'ancien correspondant parlementaire a dû défendre publiquement sa crédibilité et son intégrité professionnelle :

J'ai répondu à ces gens-là. Je leur ai expliqué la situation, comment ça s'est passé. Que j'avais refusé une première offre de circonscription de la part des péquistes. Je m'étais même retiré des ondes. Puis j'avais remis mes habits de journaliste. J'ai fait une entrevue impartiale et rigoureuse avec Boisclair. Je ne savais pas que les péquistes reviendraient à la charge avec une autre proposition.

Avec le recul, Bernard Drainville n'aurait pas réalisé l'entrevue avec André Boisclair s'il avait douté que les péquistes le recontacteraient de nouveau. Il dit comprendre la réaction du milieu médiatique et du public. « Leur questionnement à savoir comment pouvais-je prétendre être impartial après avoir été en discussion sérieuse avec un parti et faire une entrevue avec son chef quelques jours après est légitime<sup>13</sup>. »

Jean-François Lisée a également dû encaisser une charge très forte sur sa crédibilité quand il a fait le saut en politique. « On va souvent dire du mal du journaliste péquiste qui devient élu.

---

<sup>13</sup> L'ombudsman de *Radio-Canada* a été saisi d'une plainte en 2007 remettant en cause l'éthique journalistique de Bernard Drainville lors de son entrevue avec André Boisclair et a conclu que « l'historique du parcours professionnel de l'ancien correspondant illustre qu'il a toujours respecté le principe d'intégrité. Il revient donc aux citoyens électeurs de juger l'intégrité du candidat à l'Assemblée nationale » (Lavoie, 2012).

Soulever des doutes sur son comportement professionnel. Ça fait partie du rituel. Et en plus, moi j'avais écrit deux livres très durs sur les libéraux. »<sup>14</sup> Il déplore que personne n'ait accepté son invitation à débattre de la question de son impartialité du temps où il était journaliste. « J'ai lancé l'appel. Personne n'a répondu. C'est quand même extraordinaire. Aucun collègue de la presse. Aucun membre ou sympathisant du PLQ », souligne-t-il en précisant que personne n'a trouvé d'erreur de fait dans *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*. « Ça démontre ma rigueur et mon professionnalisme. »

### **Commotion dans le milieu journalistique**

La crédibilité professionnelle de Christine St-Pierre n'a pas été entachée au moment où elle s'est lancée en politique. « Mon patron m'a téléphoné en me disant qu'il avait eu vent que je pensais peut-être à la politique. Il m'a demandé de me retirer des ondes. Une semaine après, je lui ai annoncé avoir dit oui à Jean Charest. » La députée d'Acadie atteste qu'il est difficile pour un journaliste d'admettre être en réflexion sur un éventuel passage à la vie politique. « Les patrons peuvent te débarquer pour deux ans des ondes, juste parce que tu flirtes avec un parti politique. Il y en aura toujours des journalistes en réflexion qui ne le diront pas, parce que ça peut leur coûter cher. »

Les employés de *Radio-Canada* ont plutôt mal réagi à la suite de l'annonce de la candidature de Christine St-Pierre pour le PLQ. « Plusieurs ont trouvé que j'étais une traîtresse à la nation parce que je me présentais pour les libéraux. C'était moins noble pour eux que de se présenter pour le PQ. » Si elle a également reçu des félicitations, plusieurs journalistes ont cessé de lui parler. « Comment veux-tu réagir face à ceux qui te tournent le dos du jour au lendemain ? C'est là que tu vois qui sont tes très bons amis. Et c'est là que tu vois qui sont des *phony*. »

Le départ de Dominique Vien du milieu médiatique a créé la surprise chez ses collègues journalistes. « J'ai même senti que ç'a créé une onde de choc, notamment au bureau de Québec de *Radio-Canada*. Chez moi, à Bellechasse, les gens ne savaient pas trop comment se comporter avec ça. » À son grand désarroi, un membre du conseil d'administration de *Radio-Bellechasse* lui a « balancé » qu'il croyait qu'elle avait plus d'envergure que de se porter candidate pour le PLQ :

---

<sup>14</sup> Parus en 1994, *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* dépeignent les années libérales de Robert Bourassa à la tête du Québec.

J'ai trouvé ça assez ordinaire. La politique rend parfois aveugles certaines personnes. J'ai vu des gens que je connaissais me rencontrer à l'épicerie avec un panier et se retourner de bord parce qu'ils avaient su que j'allais me présenter pour le PLQ. Et ne plus jamais me resaluer. Ce sont des cas isolés, mais c'est de la mesquinerie à l'état pur. C'est de la partisanerie à sa plus folle expression. C'est certain que ça me fait de la peine. J'ai appris avec les années à me bâtir une carapace. Je suis assez tenace.

À l'annonce de son passage chez les caquistes, Nathalie Roy dit avoir reçu bon nombre d'encouragements de la part de ses confrères de travail. « Ce n'était pas des commentaires positifs, ni négatifs. C'était plutôt des *Go, vas-y !* Mais, ils étaient tous surpris. Je dirais même qu'ils ont dû tomber sur le derrière quand ils l'ont su. » Elle admet avoir reçu quelques insultes de la part de citoyens sur les médias sociaux. « On me disait que j'étais encore une journaliste qui ne connaissait rien à rien qui faisait le saut en politique, alors qu'en plus d'avoir 30 ans de métier dans le corps, je suis aussi avocate. Ça ne vaut pas la peine de réécrire à ces gens-là. »

Les transitions vers la politique de François Paradis et Gérard Deltell ont somme toute été épargnées par les critiques. « On a salué mon passage. Après tout, mes contrats dans les médias étaient terminés. Plusieurs journalistes et animateurs m'ont dit que j'étais un naturel, qu'ils me voyaient-là », explique le député de Lévis. Gérard Deltell était dans la même situation que son vis-à-vis de la CAQ. « Pour moi, ça n'a pas été je suis journaliste le vendredi et candidat le lundi. Je n'étais plus correspondant. *TQS* n'existait plus. Donc, *right or wrong*, je ne me suis jamais fait fusiller comme tel par les médias. »

### **Faire ses preuves**

Dans un contexte où avoir été journaliste facilite l'accès au monde politique, quelles relations ces nouveaux acteurs entretiennent-ils avec leurs anciens confrères ? Les réponses des personnes interviewées diffèrent. Nathalie Roy avoue avoir été très nerveuse à l'idée d'affronter la presse pour la première fois. « Au début, ils te testent. Ils veulent voir si tu vas casser, si t'es capable. Un journaliste m'a un jour dit à la blague : *ah ben ma mausus, t'es rendu l'autre bord. Tu vas voir.* » La députée n'a maintenant plus le trac face aux journalistes et entretient des relations plutôt cordiales avec ces derniers. « Cela dit, évoque-t-elle, je ne suis pas à l'abri d'une gaffe. Et à chaque fois que je suis devant une caméra, un micro, je redoute la gaffe parce que je sais que c'est ça qu'ils vont retenir. »

Christine St-Pierre avait tendance à croire que les journalistes seraient moins sévères à son égard. « J'ai été naïve. Quand je suis arrivée, je pensais qu'ils me ménageraient. Au contraire, ils voulaient voir ce que j'avais dans le corps. J'ai trouvé ça *tough*. Mais c'est leur *job*. » Selon François Paradis, les journalistes poussent leurs collègues qui ont fait le saut en politique dans leurs derniers retranchements parce qu'ils comprennent la joute médiatique. « Je ne les connais pas tous les journalistes du Parlement. J'ai de bonnes relations avec eux. Cela n'empêche pas qu'ils n'y vont pas de main molle avec moi en *scrum*<sup>15</sup>. Ils profitent de mon expérience. »

Dans le même ordre d'idées, Bernard Drainville ne se plaint pas non plus de la couverture médiatique à son égard :

Je trouve que les journalistes ont été depuis le début de ma carrière politique somme toute correct avec moi. Quand ils sont durs, ils ont raison de l'être en général. Mais, il n'y a jamais rien de déplacé. Assez souvent, je me pose la question : *si t'avais été à leur place Bernard, aurais-tu posé les questions qu'ils t'ont posées ?* À très peu d'exceptions près, la réponse est toujours oui. Peut-être qu'ils ont davantage tendance à me demander ce que je pense, à me *scrumer* parce que j'ai plus de notoriété, que j'étais l'un des leurs.

Dans ses relations avec les journalistes de la colline parlementaire, Gérard Deltell estime qu'il faut savoir mesurer et doser. « Ce sont mes amis les journalistes. J'ai une certaine proximité avec eux. Ils savent que j'aime ça parler. Que j'ai une opinion tranchée sur plein d'affaires! Mais, je leur parle juste quand c'est le temps de leur parler. » Dominique Vien est de cet avis. Pour la députée de Bellechasse, il faut résister à la tentation de complicité. « Il ne faut jamais perdre de vue qu'on est en présence d'un journaliste. Il faut faire attention de trop les voir comme des amis. » Le silence est d'or, prévient-elle :

On partage les mêmes espaces que les journalistes, on se croise dans les mêmes corridors. Ils aimeraient bien les médias que je commente les dossiers des autres, que je m'arrête jaser un peu. Moi je trouve que ce n'est pas nécessaire. Je suis sur mes gardes, car je pourrais me retrouver dans une situation embêtante. Il faut savoir bien cultiver nos relations avec eux.

## **Restaurer la confiance dans le journalisme**

Selon le sociologue Érik Neveu, les transferts vers l'arène politique contribuent à mettre à mal l'appareil d'indépendance journalistique dans l'esprit du public (2001 : 90). L'image du journalisme peut certainement en souffrir, croit Jean-François Lisée. « Ça crée un trouble. Je peux comprendre qu'il y ait une confusion des genres chez les citoyens. Mais ce trouble est

---

<sup>15</sup> Un *scrum* est un point de presse impromptu. On a proposé « mêlée » ou « attaque en meute » pour traduire cette expression inspirée du rugby, sans succès (Assemblée nationale du Québec, 2015b).

passager. » Il donne notamment en exemple les cas de Christine St-Pierre et de Bernard Drainville qui ont réussi à se créer une personnalité en dehors du journalisme.

C'est une autre Christine, un autre Bernard. Tout le monde les voit comme des députés influents maintenant. En 2007, il y avait eu une commotion, l'image du journalisme a pu être mise à mal dans l'opinion publique, parce que deux vedettes de *Radio-Canada* partaient en même temps pour briguer les suffrages. Mais, c'est chose du passé.

Pour Nathalie Roy et Gérard Deltell, le lien de confiance entre le journalisme et le public ne s'effrite pas devant les récents départs de journalistes pour la politique. « Si ce lien avait à se briser, ce serait parce que je retournerais faire de la nouvelle, de l'information, après ma carrière politique. Là, on aurait un méchant problème. Le public se poserait de sérieuses questions », explique la députée de Montarville. Gérard Deltell rappelle quant à lui qu'il n'y a que sept parlementaires sur un total de 125 issus du milieu journalistique.

C'est vraiment pas tant que ça quand on y pense sur le nombre total de journalistes au Québec. Et puis, on ne peut pas empêcher un journaliste de vouloir contribuer à la société. Moi je trouve ça beau. Si avant de faire le saut en politique, le journaliste a fait une *job* honnête, impartiale et intègre, le public peut avoir une confiance totale envers lui.

Christine St-Pierre n'a pas non plus senti une perte de confiance entre l'opinion publique et la profession journalistique. « Au contraire, les gens sont très accueillants par rapport à ça. La population est même dans une certaine mesure admirative des journalistes qui font le saut en politique. » C'est plutôt le phénomène de concentration de la presse qui est en train selon elle de miner la confiance du public envers le milieu médiatique.

### **Pas de retour possible**

Abandonner le journalisme pour la politique n'est pas une décision facile à prendre. Ceux qui l'ont fait évoquent la passion que leur inspirait leur ancienne fonction :

J'ai été heureux comme un poisson dans l'eau en journalisme, se remémore Gérard Deltell. Même si j'étais prêt pour la politique, c'est quand même quelque chose de constater qu'une fois que tu fais le pas, c'est une trappe à homard inversée. C'est que c'est fini. Moi, quand je me suis mis la face sur un poteau, je savais que c'était la fin, que plus jamais je n'allais être journaliste.

Au Québec, tel qu'indiqué dans les conventions collectives des employés de *Radio-Canada*, de *Québecor* (*TVA*, *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal*), de *La Presse* et du *Devoir*, l'employeur accorde sur demande écrite un congé sans solde à tout journaliste briguant les suffrages à une élection scolaire, municipale, provinciale ou fédérale pour toute la durée de la période électorale (Saint-Pierre, 2015). Si le journaliste en question est défait, il peut réintégrer la



salle des nouvelles moyennant une période de purgatoire à déterminer qui tient compte des fonctions passées de l'employé, de ses intérêts et de sa capacité à remplir d'autres fonctions. « Souvent, c'est du cas par cas. Il va de soi que les fonctions qui seraient celles alors du journaliste à son retour ne devraient pas compromettre l'intégrité du service professionnel offert au public et la réputation d'indépendance de son média », indique Bernard Descôteaux, directeur du quotidien montréalais *Le Devoir*, questionné par courriel à ce sujet. Celui qui est élu à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes est cependant tenu de démissionner, signifiant ainsi selon Bernard Descôteaux « qu'il ne pourra plus jamais réintégrer une salle de nouvelle comme reporter ». Dans les autres cas, tel que de perdre aux élections scolaires, les modalités de retour doivent à la demande du journaliste faire l'objet d'une entente avant son départ.

Les règles ne sont pas aussi strictes ailleurs dans le monde. À titre d'exemple, la *Radio-Télévision Belge Francophone (RTBF)*, entreprise médiatique publique la plus importante de Belgique, autorise les congés sans solde pour ses journalistes qui font le saut en politique. Elle les réembauche par ailleurs automatiquement s'ils décident de revenir à leur premier amour (Van Dievoet, 2010 : 32). Les journalistes concernés sont toutefois privés de temps d'antenne pendant deux ans.

Selon Gérard Deltell, une telle disposition est inacceptable. « C'est même odieux qu'un journaliste soit réengagé comme si de rien n'était après un engagement politique. Il ne devrait y avoir aucun retour possible au journalisme d'information, tel qu'au Québec. » Même si elle était employée à la *RTBF*, Nathalie Roy n'oserait jamais reprendre du service au sein de la salle des nouvelles :

T'as fait une croix sur ta carrière en sautant la clôture. C'est plate, mais c'est comme ça. La règle doit être que si on est élu, on ne revient pas, parce qu'on devient teinté d'une couleur politique. Les liens tissés en politique ne s'effacent pas, même après deux ans. Ça pourrait entraîner une différence dans le traitement de l'information.

Christine St-Pierre et Bernard Drainville ne partagent pas tout à fait l'avis de leurs collègues de la CAQ. À la suite de leur élection à titre de députés à l'Assemblée nationale en 2007, ils ont tous les deux déposé un grief afin de prolonger leur congé sans solde obtenu pour la durée de la campagne électorale à la période durant laquelle ils siègeraient comme élu (Bussièrès, 2009). Les deux anciens correspondants parlementaires ont toutefois échoué dans leur tentative de maintenir

leur lien d'emploi avec *Radio-Canada*. « Je trouve que c'est très cruel de forcer quelqu'un à démissionner. J'ai refusé... avec le résultat qu'on connaît : ils m'ont congédiée », déplore Christine St-Pierre. Selon la députée d'Acadie, cette procédure va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. « Congédier quelqu'un, c'est le pire des châtements. Je n'ai pas commis un meurtre. J'ai exercé mes droits dans une société démocratique pour défendre les citoyens. Je pense que ça me donne le droit de garder mon travail », ajoute-t-elle, précisant qu'elle ne digère toujours pas la décision de la Société d'État.

### **L'après-politique : un futur Club des ex<sup>16</sup> ?**

Dans le contexte actuel, les journalistes québécois qui ont embrassé une carrière politique et qui souhaitent de nouveau faire incursion dans le milieu médiatique n'ont d'autres choix que de se tourner vers la chronique et le commentaire politique. « C'est certain que ça pourrait m'intéresser le journalisme d'opinion après la politique », souligne Jean-François Lisée. Selon ce dernier, la compréhension de l'interne nourrit nécessairement la chronique :

Quand on est en politique, on voit des choses que d'autres ne voient pas, dont les journalistes. C'est certain que quand j'écoute un débat, j'aurais des choses à dire qui ne viendraient pas à l'esprit de chroniqueurs qui n'ont pas vécu de l'intérieur la *game* politique. C'est un atout de revenir au commentaire après un intermède politique.

Christine St-Pierre n'écarte pas non plus l'idée d'un retour comme commentatrice politique. « Je pourrais en effet retourner dans l'opinion. À la radio peut-être. J'aurais une meilleure compréhension que du temps où j'étais journaliste, parce que je comprendrais les étapes d'une réflexion, d'une négociation. »

Ses collègues Gérard Deltell, Nathalie Roy et Dominique Vien sont également tentés, mais préfèrent ne pas y songer tout de suite. « Je me vois longtemps encore en politique. Par contre, je serais certainement excellent comme chroniqueur. Mon expérience est éloquente. Quiconque commente la politique après a une profondeur sans précédent », explique le député de Chauveau. Il est en effet difficile de se projeter dans l'avenir selon Nathalie Roy. « J'aime ma situation de députée actuellement, car je conserve le contact avec les médias électroniques que j'affectionne particulièrement en donnant beaucoup d'entrevues télé et radio. » Après sa défaite en 2007,

---

<sup>16</sup> Le *Club des ex* est une émission phare de *Radio-Canada*, où du personnel politique issu de différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, la plupart du temps des anciens députés, commentent l'actualité politique québécoise.

différents médias ont offert à Dominique Vien de commenter la politique, ce qu'elle a refusé<sup>17</sup>. « Je savais que je n'en avais pas fini avec la politique. Quand je saurai que c'est vraiment fini, peut-être que je dirai oui à une offre intéressante. Je faisais bien mon boulot dans les médias. »

Pour Bernard Drainville, l'option de devenir chroniqueur ne fait pas partie de ses plans. « Si j'y retournais, ce serait pour faire du documentaire engagé. Mais, tant et aussi longtemps que les combats que je mène comme député seront utiles au débat public, je ne l'envisagerai pas. » Quant à François Paradis, il planche déjà sur le développement de deux ou trois projets d'émissions d'affaires publiques :

Je garde ça pour l'après-politique. Plusieurs m'ont dit que j'irai chercher une incroyable connaissance dans le monde politique qui ne sera qu'une corde de plus à mon arc le jour où je reviendrai aux communications.

---

<sup>17</sup> Dominique Vien a gagné ses élections dans Bellechasse pour la première fois en 2003, a été défaite en 2007, puis a été réélue sans interruption depuis 2008 (Assemblée nationale, 2015d).

## Conclusion

Dans un monde où les communications sont de plus en plus importantes, l'expérience professionnelle des journalistes est un atout précieux en politique. Voilà ce qui ressort d'emblée de l'analyse des témoignages recueillis. Outre une aptitude à l'investigation, un carnet d'adresses bien rempli et une excellente capacité à vulgariser, la compréhension du fonctionnement des médias constitue également un avantage indéniable hérité du bagage journalistique. Les parlementaires interrogés connaissent les impératifs de rapidité et les contraintes techniques inhérentes au milieu de la presse et savent ainsi comment attirer les journalistes afin de leur transmettre un message court, précis et cohérent. Il s'agit là certes d'une carte maîtresse majeure que les répondants disent avoir réussi à mobiliser dès leur entrée en politique parce qu'ils ont su conserver le réflexe journalistique de livrer une communication efficace qui va droit au but. Après tout, les plus belles politiques gouvernementales sont impuissantes si les députés sont incapables de les expliquer.

Les inconvénients d'avoir exercé le métier de journaliste sont quant à eux presque inexistantes selon la majorité des répondants. Seuls la difficulté d'apprendre à travailler en équipe, alors que le journalisme se pratique essentiellement en solitaire, le danger de se prendre pour une vedette médiatique auprès de ses collègues députés et la peur de voir sa charge de travail augmentée du fait d'être capable de piloter plusieurs dossiers à la fois ont été mentionnés en entrevue.

Par ailleurs, si des insatisfactions vis-à-vis la dégradation des conditions du travail journalistique ont poussé certains à quitter le milieu médiatique pour la politique, la plupart ont fait le saut par envie de s'engager de manière plus concrète, de devenir un acteur de changement et de connaître les coulisses du pouvoir afin d'y découvrir des endroits, comme les salles de caucus, qui leurs étaient jusqu'alors inaccessibles.

Après leur élection, les répondants se sont rapidement adaptés à la vie de politicien, une fonction de représentation qu'ils avaient tous en très haute estime depuis leur enfance. Ils ont néanmoins été déconcertés par certains codes du milieu, tel que la perte de contrôle de leur agenda, de même que par l'ampleur de la tâche d'un élu, la complexité du processus décisionnel, l'obligation de respecter la ligne de parti et l'importance du réseau pour faire progresser certains dossiers. La compilation des témoignages révèle également que la transition vers la politique de la moitié des

personnes interrogées a soulevé des doutes sur leur comportement professionnel. En effet, plusieurs se sont fait reprocher de manquer d'impartialité et d'avoir enfreint certaines règles éthiques journalistiques. Les répondants concernés soulignent avoir sous-estimé à quel point les critiques de leurs adversaires et les commentaires de leurs anciens collègues ainsi que ceux des citoyens pouvaient blesser et porter préjudice à la suite de leur carrière.

Pour pallier le problème de la mise à mal de « l'apparence d'indépendance » journalistique à la suite de ces transferts vers la politique, le président du CRTC, Jean-Pierre Blais, a notamment proposé à la fin 2012 l'imposition d'une période de purgatoire entre l'emploi de journaliste et le travail comme élu (Marin, 2012). L'idée n'a toutefois pas trouvé écho auprès des principaux médias du Québec. *Radio-Canada* ne croit pas que le gouvernement devrait légiférer à ce sujet. « On ne peut pas empêcher les journalistes de faire autre chose de leur vie au moment qui leur plaît », a fait remarquer Louis Lalande, vice-président principal des services français de *Radio-Canada*.

N'empêche, le départ de journalistes vers l'arène politique n'est pas réellement condamné par le public selon les parlementaires interrogés. Ce qui l'est, c'est la possibilité de réintégrer une salle de nouvelles. Ceux qui font le saut savent que c'est un aller sans retour. Qu'ils ne pourront revenir que pour commenter l'actualité politique.

L'impossibilité de revenir à l'information après une carrière politique ne semble toutefois pas freiner la tendance actuelle des journalistes qui quittent leur emploi en vue de briguer les suffrages. Au contraire. L'affrontement entre les journalistes Jocelyne Cazin (CAQ)<sup>18</sup>, Sébastien Couture (PQ)<sup>19</sup> et Véronique Tremblay (PLQ)<sup>20</sup> dans la circonscription de Chauveau, pour remplacer à l'Assemblée nationale Gérard Deltell, qui tentera de se faire élire chez les conservateurs à l'élection fédérale de l'automne 2015, en est un exemple éloquent. Les champs journalistiques et politiques sont-ils en train de devenir des vases communicants ? Les répondants

---

<sup>18</sup> Jocelyne Cazin a mené une carrière de 35 ans à *TVA* comme journaliste et animatrice. Elle a entre autres été à la barre de *J.E.*, émission dédiée à l'enquête journalistique (Blais, 2015).

<sup>19</sup> Sébastien Couture était journaliste en chef à *L'Écho du Lac*, un mensuel distribué au Lac-Beauport, à Stoneham-et-Tewkesbury et au Lac-Delage, tout juste avant de briguer les suffrages dans Chauveau pour le PQ (Hammond, 2015).

<sup>20</sup> Auparavant chef d'antenne à *TVA*, *LCN* et *TQS*, Véronique Tremblay était lectrice de nouvelles au *FM93* à Québec au moment de se joindre au PLQ en avril 2015. Elle cumule près de 20 ans d'expérience dans les médias (Boivin, 2015).

ont souligné en entrevue cette proximité importante et cette interdépendance d'un champ à l'autre qui facilite les transferts. Plus de la moitié d'entre eux ont d'ailleurs été surpris, une fois élu, de constater que le journaliste avait autant, sinon plus d'influence qu'un député. À leur avis, la notoriété et l'influence qu'ils ont développées au cours de leur première carrière se sont probablement avérées des incitatifs majeurs pour les partis politiques au moment de les recruter.

Au final, il convient de porter un regard critique sur notre analyse en pointant ses limites et ses faiblesses, de même qu'en suggérant d'éventuelles pistes de recherche. Il est d'emblée fort probable que certaines portions des témoignages que nous avons obtenus aient été influencées par la nécessaire réserve liée à la ligne de parti. Rappelons par ailleurs que les députés interrogés sont encore des personnalités publiques. Ce sont des politiciens prudents doublés de leur seconde peau de journalistes aguerris qui ont répondu à nos questions, conscients de l'information transmise. Selon Kaufmann (2008), en contexte d'entretien semi-dirigé, les répondants peuvent aussi orienter leur propos en conformité avec les attentes du chercheur par crainte de se faire juger sur leurs réponses. Pour chacun de nos entretiens, nous avons donc tenté de faire preuve de tact et d'une écoute toute particulière envers nos répondants. Les contacts ont été chaque fois des plus cordiaux, les parlementaires interrogés manifestant une grande ouverture et semblant très à l'aise avec la plupart de nos questions.

Si les entrevues ont pris place dans un espace-temps spécifique, les propos recueillis représentent néanmoins un portrait intéressant des enjeux liés à l'abandon du journalisme pour l'arène politique au regard du contexte politico-médiatique québécois. Les résultats sont d'intérêt de par l'étendue de la compréhension acquise sur les raisons qui poussent les journalistes à tenter leur chance comme député, les avantages et les inconvénients d'un bagage journalistique en politique et les conséquences personnelles et professionnelles que peuvent entraîner ces nouvelles vocations. Il faut considérer les témoignages récoltés dans notre étude comme une manifestation unique et irrévocable, propre à la société québécoise, qui pourra tout à fait servir de point de référent comparatif pour les recherches du même champ.

Compte tenu du faible nombre de travaux traitant du passage des journalistes en politique et qu'il semble que les portes tournantes entre le monde des médias et le pouvoir continueront de se multiplier dans les années à venir, il est donc nécessaire de continuer à documenter le sujet. Cet

essai pourrait sans équivoque être le point de départ d'une étude plus complète, peut-être même d'une thèse de doctorat, qui intégrerait le point de vue des ex-collègues des journalistes qui se lancent en politique, les témoignages des acteurs politiques tels que les présidents des partis ou les conseillers qui recrutent ces journalistes, une étude des réactions du public face à ces transfuges d'un champ à l'autre et des observations sur le terrain. Nous pourrions aussi élargir notre corpus en procédant à une analyse comparative de la situation avec la Chambre des communes à Ottawa, l'Assemblée nationale française ou encore le Parlement fédéral belge.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALBAEK, Erik. 2014. *Political Journalism in Comparative Perspective*. New York : Cambridge University Press, 248 p.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2015a. Biographie de Christian Dubé. [En ligne] URL : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/dube-christian-12223/biographie.html>. Consulté le 18 avril 2015.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2015b. Encyclopédie du parlementarisme québécois. [En ligne] URL : <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique.html>. Consulté le 16 avril 2015.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2015c. Fonctions de Christine St-Pierre. [En ligne] URL : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/st-pierre-christine-1235/index.html>. Consulté le 16 avril 2015.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2015d. Fonctions de Dominique Vien. [En ligne] URL : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/vien-dominique-191/>. Consulté le 19 avril 2015.
- BLAIS, Annabelle. 2015. « Jocelyne Cazin sera candidate pour la CAQ ». *La Presse*. [En ligne] URL : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201504/12/01-4860361-jocelyne-cazin-sera-candidate-pour-la-caq.php>. Consulté le 27 avril 2015.
- BOIVIN, Simon. 2015. « Véronique Tremblay chez les libéraux dans Chauveau ». *La Presse*. [En ligne] URL : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201504/23/01-4863855-veronique-tremblay-chez-les-liberaux-dans-chauveau.php>. Consulté le 27 avril 2015.
- BOURDIEU, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Paris : Les Éditions de Minuit, 277 p.
- BRIN, Colette *et al.* 2005. *Nature et transformation du journalisme - théorie et recherches empiriques*. Québec : Presses de l'Université Laval, 454 p.
- BUSSIÈRES, Ian. 2009. « Pas de congé sans solde pour Drainville ». *La Presse*. [En ligne] URL : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/200904/17/01-847779-pas-de-conge-sans-solde-pour-drainville.php>. Consulté le 19 avril 2015.
- CHARRON, Jean. 2004. « Journalisme et démocratie ». In Lucille GUILBERT, *Médiations et processus culturels*. Québec : Presses de l'Université Laval, pp. 159-170.
- DUMONT, Jean-François, Benoît GREVISSE et Martine SIMONIS. 2008. « Enquête sur le moral des journalistes ». *Journalistes*, 96 (1) : 4-9.
- HAMMOND, Edith. « Élections partielles : Sébastien Couture et Clément Laberge pour le PQ ». *Radio-Canada*. [En ligne] URL : <http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2015/05/04/011-elections-pq-chauveau-jeantalon-couture-laberge.shtml>. Consulté le 4 mai 2015.
- HÉBERT, Chantal. 2013. « Journalistes en politique : les nouveaux défroqués ». *L'Actualité*. [En ligne] URL : <http://www.lactualite.com/actualites/chronique-de-chantal-hebert/journalistes-en-politique-les-nouveaux-defroques/>. Consulté le 5 octobre 2014.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 2008. *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin, 127 p.
- LA PRESSE CANADIENNE. 2012. « Radio-Canada devant le CRTC – Le sujet des journalistes qui font le saut en politique est discuté ». *Le Devoir*. [En ligne] URL : <http://www.ledevoir.com/societe/medias/364384/le-sujet-des-journalistes-qui-font-le-saut-en-politique-est-discute>. Consulté le 9 octobre 2014.



- LAVOIE, Gilbert. 2012. « Journalistes et politique : se mouiller ou pas ? ». *Fédération professionnelle des journalistes du Québec*. [En ligne] URL : <http://www.fpjq.org/journalistes-et-politique-se-mouiller-ou-pas/>. Consulté le 5 octobre 2014.
- MARIN, Stéphanie. 2012. « Journalistes de la SRC qui passent en politique : préoccupant, selon le CRTC ». *La Presse*. [En ligne] URL : <http://www.lapresse.ca/arts/medias/201211/19/01-4595529-journalistes-de-la-src-qui-passent-en-politique-preoccupant-selon-le-crtc.php>. Consulté le 5 octobre 2014.
- NEVEU, Érik. 2001. *Sociologie du journalisme*. Paris : La Découverte, 122 p.
- RIEFFEL, Rémy et Thierry WATINE. 2002. *Les mutations du journalisme en France et au Québec*. Paris : Éditions Panthéon Assas, 320 p.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. 2011. « Carrière médiatique et carrière politique : les parlementaires – journalistes ». *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec*, 12 (2) : 34-37.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. 2015. *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1960-2012*. Version manuscrite. Montréal : VLB éditeur, 357 p.
- TARDIF, Nicole. 2005. « Cet automne, François Paradis animera TVA en direct.com du lundi au vendredi ». *Groupe TVA inc.* [En ligne] URL : <http://www.quebecor.com/fr/comm/node/1294>. Consulté le 27 janvier 2015.
- THERRIEN, Richard. 2012. « François Paradis anime la dernière de TVA en direct.com ». *La Presse*. [En ligne] URL : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/television-et-radio/201208/30/01-4569839-francois-paradis-anime-la-derniere-de-tva-en-directcom.php>. Consulté le 20 avril 2015.
- VAN DIEVOET, Lara. 2009. *Analyse du « passage » du champ journalistique au champ politique*. Mémoire de maîtrise. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 71 p.
- VAN DIEVOET, Lara. 2010. « Des rédactions aux arcanes du pouvoir : quand les journalistes “passent” en politique ». *Médiatiques – Récit et société*, 46 (1) : 29-34.

## ANNEXE I

### NOTICES BIOGRAPHIQUES DES DÉPUTÉS INTERROGÉS<sup>21</sup>

Député péquiste de Marie-Victorin, Bernard Drainville a été élu pour la première fois en 2007. Il comptait près de 20 ans d'expérience journalistique à *Radio-Canada* au moment de son élection, notamment comme correspondant parlementaire au Parlement d'Ottawa, animateur au *Réseau de l'information*<sup>22</sup> et, avant de se lancer en politique, chef de bureau à l'Assemblée nationale.

Gérard Deltell représentait quant à lui les citoyens de la circonscription de Chauveau depuis 2008, d'abord sous la bannière de l'Action démocratique du Québec (ADQ), puis comme député de la Coalition Avenir Québec (CAQ) depuis 2012. Il a travaillé à Québec pour les réseaux de *Radio-Canada*, *TVA* et surtout *TQS* pour lequel il a été pendant six ans courriériste parlementaire. L'ex-journaliste a occupé la fonction de président de la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale en 2007.

Ex-correspondant à Paris et à Washington pour plusieurs médias québécois et français, dont *La Presse*, dans les années 80, Jean-François Lisée a fait une première incursion dans le monde politique en tant que conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard de 1994 à 1999. Il s'est par la suite tourné vers le journalisme d'opinion en devenant chroniqueur et blogueur pour *L'actualité* avant de remporter ses élections dans le comté de Rosemont pour le compte du PQ en 2012.

Animateur de télévision et de radio, le caquiste François Paradis a été élu dans Lévis après l'élection partielle d'octobre 2014. Il a entre autres travaillé au sein de la salle des nouvelles de *TVA* à Québec avant d'animer plusieurs émissions d'affaires publiques au sein du même réseau et pour différentes stations de radio pendant plus de 30 ans.

Sa collègue de la CAQ, Nathalie Roy, est elle aussi une journaliste chevronnée. Chef d'antenne pour *Radio-Canada* et *TQS* entre 1990 et 2009, la députée de Montarville occupait le poste de

---

<sup>21</sup> Les présentes notices biographiques ont été écrites à partir d'informations tirées du site Web officiel de l'Assemblée nationale du Québec : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html>.

<sup>22</sup> Le *Réseau de l'information*, couramment appelé RDI, est la chaîne télévisuelle d'information et d'actualité en continu de langue française de *Radio-Canada*.

productrice et de planificatrice des bulletins de nouvelles à *TVA* avant d'être élue aux élections générales de 2012.

Christine St-Pierre a été à l'emploi de *Radio-Canada* durant l'ensemble de sa carrière journalistique. De 1976 à 2007, elle a été tour à tour correspondante à Washington, puis courriériste parlementaire à Québec et à Ottawa. Forte d'une expérience certaine en journalisme parlementaire, elle décide, au printemps 2007, de faire le saut en politique pour le Parti libéral du Québec (PLQ) et gagne ses élections dans la circonscription d'Acadie.

Dominique Vien a, de son côté, couvert la politique locale dans la région de Chaudière-Appalaches pour *Radio-Bellechasse* pendant plus de dix ans. Elle a également agi à titre de chef de pupitre et lectrice de nouvelles à la station de *Radio-Canada* à Québec avant de devenir députée de Bellechasse pour la première fois en 2003.

## ANNEXE II

### SCHÉMA D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

#### 1. Quitter le journalisme pour l'arène politique

- 1.1 Pourquoi avez-vous fait le saut en politique ? *(attirait pour le changement et les défis, nécessité d'agir et de poser des actes, la curiosité, envie de connaître les coulisses du pouvoir, lassitude d'être un simple spectateur, etc.)*
- 1.2 Pourquoi le monde politique attire-t-il tant de journalistes ?
  - La crise qui sévit dans les médias est-elle liée à cette prolifération de vocations politiques tardives ?
  - Les partis politiques sont-ils attirés par la notoriété des journalistes quand ils sont à la recherche d'éventuels candidats ?
- 1.3 Quelle était votre vision des politiciens avant d'œuvrer en politique ?
  - Qui du journaliste ou du politicien a le plus influence ?
  - Votre regard sur le métier de politicien a-t-il changé ?
  - Maintenant élu, vous percevez-vous encore comme un journaliste ?
  - Votre regard sur le métier de journaliste a-t-il changé ?

#### 2. Avantages et inconvénients d'un bagage journalistique en politique

- 2.1 Comment votre métier de journaliste vous a-t-il préparé à la politique ? *(bonne compréhension des enjeux de société, carnet d'adresses important, légitimité intellectuelle, connaissance du fonctionnement des médias, capacité à vulgariser et à attirer les journalistes, etc.)*
- 2.2 Quels sont les inconvénients à venir du milieu journalistique quand on entre en politique ?

#### 3. Les risques de l'engagement

- 3.1 Comment vos anciens collègues et patrons ont-ils réagi à votre passage en politique ?
  - Que répondez-vous à ceux qui critiquent votre passage en politique ?
- 3.2 Devant tant de départs de journalistes pour la politique, comment maintient-on le lien de confiance entre le journalisme et le public ?
- 3.3 Avez-vous déjà envisagé revenir au journalisme ?
  - Sinon, pourquoi ? A-t-il été difficile de faire une croix sur votre métier de journaliste ?
  - Si oui, sous quelle forme *(reporter, chroniqueur, etc.)* ?
- 3.4 Une période de « purgatoire » devrait-elle être imposée aux journalistes qui veulent reprendre leur place dans le monde médiatique après avoir œuvré en politique ?
  - Des congés politiques comme ceux dont bénéficient les journalistes de la RTBF en Belgique, - s'ils échouent en politique, ils réintègrent leurs anciennes fonctions après une période de purgatoire – sont-ils légitimes ?

